

ANNEXE FINANCIERE



LYCÉE Vincent AURIOL
36 avenue de Sorèze
31250 REVEL



**Stage en entreprise des étudiants du Lycée
Vincent Auriol
en
Brevet de Technicien Supérieur**

Année Scolaire /

Vu la délibération de la Commission permanente du 26/05/2015, acte n°9

Dates de stage : duau

Modalités de remboursement

1. La convention établie entre l'entreprise, l'étudiant et le lycée vaut ordre de mission.
2. Règles de remboursement :
 - Dans le cas où l'entreprise est distante de moins de 100 km du lieu de résidence, le lycée prendra en charge une distance aller-retour par semaine de stage.
 - Dans le cas où l'entreprise est distante de 100 km ou plus du lieu de résidence, le lycée prendra en charge un aller-retour par semaine de stage plafonné à 200 km.
 - Dans les deux cas, la distance prise en compte sera la plus petite distance entre la résidence personnelle ou la résidence scolaire et le lieu de stage.

Distance Lieu de résidence - Entreprise	<i>Inférieure à 100 km</i>	<i>Supérieure ou égale à 100 km</i>
Prise en charge / semaine de stage	distance réelle aller-retour	distance aller-retour plafonnée à 200 km

3. Le remboursement s'effectuera sur la base du tarif kilométrique de 2^{ème} classe SNCF en vigueur.
4. Le dossier de remboursement devra être remis au plus tard 15 jours après la rentrée de septembre ou 15 jours après la fin du stage (BTS2). Il est composé de:
 - La fiche de synthèse des déplacements,
 - L'attestation de stage,
 - d'un RIB (relevé d'identité bancaire).
5. Seuls les dossiers complets, sans rature, correctement remplis, seront pris en charge.
6. Tous les autres frais de déplacement ainsi que les frais d'hébergement seront à la charge des étudiants.
7. Les remboursements s'effectueront proportionnellement au budget disponible.

Assurance

L'Établissement a souscrit une assurance responsabilité civile pour les stagiaires auprès de la MAIF, contrat N° 0908269N

Informations à remplir au verso

Fiche de synthèse des déplacements en entreprise

Stage : BTS 1 AEA (cocher la case correspondante)
 BTS 1 DRB
 BTS 2 DRB

NOM DE L'ENTREPRISE :

ADRESSE DE L'ENTREPRISE :

NOM, PRENOM DE L'ETUDIANT :

ADRESSE PENDANT LE STAGE :

ADRESSE DE LA RESIDENCE (la plus proche de l'entreprise ; personnelle ou scolaire) :

Remplir les dates de déplacements correspondantes aux dates de stages

Semaines de stage	Dates ALLER	Dates RETOUR	Partie réservée à l'administration	
			Distance parcourue (ou plafonnée)	Tarif SNCF 2ème classe correspondant
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				

A REVEL, le

Signature de l'étudiant,

.....
Partie réservée à l'administration

Montant total à rembourser :
 Arrêté le présent état à la somme de

A REVEL, le

L'ordonnateur,

L'Agent Comptable,